

Certifié conforme à  
l'original

*E. de la Roche*

**NUMEN SA**

Siège social: 24, rue Marc Seguin - 75018 PARIS  
Société anonyme au capital de 4 064 466 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 mars 2022

**RSM PARIS**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

SAS au capital de 15.925.700 €

RCS PARIS 792 111783

Membre du réseau RSM International

26, rue Cambacérés - 75008 PARIS

**ATHEIS**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES

SARL au capital de 100.000 €

RCS RENNES 817 403 793

RTE DU MEUBLE - CS 40623

35760 SAINT-GREGOIRE

**NUMEN SA**

Siège social : 24, rue Marc Seguin - 75018 PARIS

Société anonyme au capital de 4 064 466 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 mars 2022

A l'Assemblée générale de la société NUMEN SA,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société NUMEN SA relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**Fondement de l'opinion****Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Immobilisations incorporelles**

Les notes 3.2 et 4.1 « Immobilisations incorporelles » des règles et méthodes comptables présentées en annexe exposent la méthode retenue pour la mise en place de tests de dépréciation effectués notamment sur la valeur des parts de marchés. Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes comptables utilisées, les données et hypothèses retenues, la documentation fournie ainsi que les évaluations qui en résultent. Nous nous sommes par ailleurs assurés que l'annexe aux états financiers donne une information appropriée.

### **Impôts différés**

Les notes 3.6 et 4.7 « Impôts différés » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables retenues pour comptabiliser les impôts différés, ainsi que leur détail. Ces derniers présentent une position nette active de 2,4 millions d'euros au 31 mars 2022. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes retenues, nous sommes assurés de leur correcte application.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

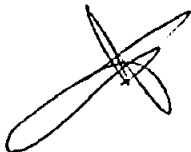
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et à Rennes, le 6 septembre 2022

Les commissaires aux comptes

**RSM Paris**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



**Adrien FRICOT**

Associé

**ATHEIS**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes



**David COSTARD**

Associé

## GROUPE NUMEN : BILAN CONSOLIDE

*en milliers d'Euros*

A C T I F	31.03.2022	31.03.2021
<b>Immobilisations Incorporelles</b>		
. Ecart d'acquisition	474	714
. Brevets, licences	3 700	4 410
. Autres immobilisations incorporelles	118	118
<b>Immobilisations corporelles</b>		
. Terrains, constructions	1 846	1 852
. Autres immobilisations corporelles	4 234	4 739
. Avances et immobilisations en cours	220	118
<b>Immobilisations financières</b>		
. Titres de participation		
. Autres titres immobilisés		
. Autres immobilisations financières	1 472	1 426
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>12 065</b>	<b>13 378</b>
<b>Stocks</b>	<b>4 377</b>	<b>4 321</b>
<b>Créances clients</b>	<b>11 724</b>	<b>11 962</b>
<b>Autres créances et comptes de régul.</b>		
. Créances d'exploitation diverses	1 900	2 057
. Impôts différés actifs	2 427	2 381
. Charges constatées d'avance	1 534	1 114
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>8 039</b>	<b>30 067</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>12 638</b>	<b>10 694</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>42 639</b>	<b>62 596</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>54 703</b>	<b>75 973</b>

**GROUPE NUMEN : BILAN CONSOLIDE**  
*en milliers d'Euros*

P A S S I F	31.03.2022	31.03.2021
Capital social	4 064	4 028
Réserves consolidées part du Groupe	21 041	24 562
Résultat consolidé part du Groupe	-3 864	-3 487
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	<b>21 241</b>	<b>25 103</b>
Réserves consolidées part des minoritaires		
Résultat consolidé part des minoritaires		
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		
Provisions pour risques et charges	3 760	3 112
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 760</b>	<b>3 112</b>
<b>Dettes financières</b>		
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 124	25 791
. Dettes sur crédit bail	816	1 306
. Dettes financières diverses	5	268
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>	<b>10 945</b>	<b>27 365</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
. Dettes sur immobilisations	288	305
. Dettes fournisseurs	8 253	7 472
. Dettes fiscales et sociales	6 752	8 633
. Autres dettes d'exploitation	2 274	2 519
. Produits constatés d'avance	1 190	1 465
<b>TOTAL DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>18 757</b>	<b>20 394</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>54 703</b>	<b>75 973</b>

## GROUPE NUMEN : COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

*en milliers d'euros*

COMPTE DE RESULTAT	31.03.2022	31.03.2021
Chiffre d'affaires	45 226	44 378
Production stockée et immobilisée	262	492
Reprise de provisions et transferts de charges	1 239	669
Autres produits	495	209
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>47 222</b>	<b>45 748</b>
Consommation de matières premières, marchandises	4 803	5 231
Autres achats et charges externes	16 444	15 204
Impôts et taxes	749	1 150
Salaires	17 948	18 175
Charges sociales	6 540	6 338
Dotations aux amortissements	3 118	3 123
Dotations aux provisions	53	307
Autres charges	77	104
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>49 731</b>	<b>49 632</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION</b>	<b>(2 509)</b>	<b>(3 884)</b>
Amortissements des écarts d'acquisition	(239)	(433)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION APRES AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION</b>	<b>(2 748)</b>	<b>(4 317)</b>
Charges et produits financiers	457	1 177
Charges et produits exceptionnels	(1 502)	(308)
Impôts sur les résultats	(71)	(39)
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>(3 864)</b>	<b>(3 487)</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés en équivalence		
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>-3 864</b>	<b>-3 487</b>
Part des minoritaires		
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>(3 864)</b>	<b>(3 487)</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>	<b>-14,63 €</b>	<b>-13,20 €</b>
<b>RESULTAT DILUE PAR ACTION</b>	<b>-14,63 €</b>	<b>-13,20 €</b>

**GROUPE NUMEN : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**  
en milliers d'Euros

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE			31.03.2022	31.03.2021
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>				
<i>Résultat net des sociétés Intégrées</i>			-3 864	-3 487
<i>Eliminations des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>				
<i>- Amortissements et provisions</i>			4 082	3 420
<i>- Variation des impôts différés</i>			4 005	3 464
<i>- Plus values de cessions</i>			-46	-66
			123	22
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés Intégrées</b>			218	-67
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>			<b>-1 953</b>	<b>3 748</b>
	<i>Besoins</i>	<i>Dégagements</i>		
- Stocks et en cours	56			
- Clients		253		
- Autres créances	277			
- Fournisseurs		780		
- Autres dettes	2 653			
<b>Totaux</b>	<b>2 986</b>	<b>1 033</b>		
<b>Flux net de trésorerie générés par l'activité</b>			<b>-1 735</b>	<b>3 682</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisitions d'immobilisations			-2 205	-2 256
Cessions d'immobilisations			21	56
Incidence des variations de périmètre				
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			<b>-2 184</b>	<b>-2 199</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés Intégrées				
Augmentation de capital en numéraire ou réduction de capital				
Variation sur emprunts			1 362	2 520
Acquisition d'actions propres				
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			<b>1 362</b>	<b>2 520</b>
Incidence de la variation du taux de change			-7	-10
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>			<b>-2 564</b>	<b>3 992</b>
Trésorerie d'ouverture			23 229	19 237
Trésorerie de clôture (note 4.7)			20 666	23 229
Variation de la trésorerie			-2 564	3 992

## Sommaire

<b>1. Evénements significatifs de l'exercice .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Périmètre et méthodes de consolidation .....</b>	<b>5</b>
2.1 Périmètre de consolidation	5
2.2 Méthodes de consolidation	6
2.3 Modalités retenues	6
<b>3. Principes et méthodes comptables .....</b>	<b>7</b>
3.1 Ecart d'acquisition	7
3.2 Immobilisations incorporelles	7
3.3 Immobilisations corporelles	7
3.4 Immobilisations financières	8
3.5 Stocks	8
3.6 Impôts différés	8
3.7 Trésorerie	8
3.8 Produits et charges exceptionnels	8
3.9 Engagements de retraite	8
3.10 Résultats par action	10
3.11 Variation de périmètre	10
<b>4. Notes sur le bilan .....</b>	<b>10</b>
4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles	10
Ecart d'acquisition	12
4.2 Immobilisations financières	13
4.3 Stocks	13
4.4 Créances clients	14
4.5 Autres créances d'exploitation	14
4.6 Trésorerie	15
4.7 Impôts différés	15
4.8 Variation des capitaux propres consolidés	16
4.9 Provisions pour risques et charges	18
4.10 Emprunts et dettes financières	19
4.11 Autres dettes	19
<b>5. Notes sur le compte de résultat .....</b>	<b>20</b>
5.1 Chiffre d'affaires	20

5.2	Résultat financier	20
5.3	Résultat exceptionnel	21
5.4	Impôts sur les bénéfices	22
5.5	Passage des résultats sociaux au résultat consolidé	23
<b>6.</b>	<b>Autres informations .....</b>	<b>23</b>
6.1	Effectifs	23
6.2	Engagements	24
6.2.1	Engagements hors bilan	24
6.3	Périmètre d'intégration fiscale	24
6.4	Honoraires de commissaires aux comptes	24
<b>7.</b>	<b>Evénements postérieurs à la clôture.....</b>	<b>25</b>
<b>8.</b>	<b>Rémunération des dirigeants.....</b>	<b>25</b>

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985, de son décret d'application du 17 février 1986 et du nouveau règlement ANC 2020-01. Ces comptes sont également établis en tenant compte de l'avis n°2006-E du 6 décembre 2006 du Comité d'urgence du CNC, relatif aux mesures transitoires de comptabilisation des parts de marché dans les comptes consolidés.

**Les comptes consolidés, ainsi que les éléments de l'annexe, sont présentés en milliers d'euros.**

## **1. Evénements significatifs de l'exercice**

### **REPORT DE COTISATIONS URSSAF :**

Dans le cadre de la crise sanitaire, le groupe a demandé le report de ses cotisations URSSAF.

- NUMEN :  
Demande de 253 710 € et la dette au 31/03/2022 est de 70 149 €
- SATEL-CIDEL :  
Demande de 565 673 € et la dette au 31/03/2022 est de 164 864 €
- NUMEN SERVICES :  
Demande de 1 551 205 € et la dette au 31/03/2022 est de 640 809 €
- ICV :  
Demande de 99 790 € et la dette au 31/03/2022 est de 62 368 € dont 12 472 € à plus d'un an
- NUMEN MARKETING :  
Demande de 135 935 € et la dette au 31/03/2022 est de 43 833 €

### **Liquidité et continuité d'exploitation :**

Parmi les différentes mesures mises en place par le gouvernement, Le Groupe a bénéficié d'un deuxième Prêt Garanti par l'Etat (« PGE ») à hauteur de 4 100 000 euros. Cinq banques ont ainsi accompagné le Groupe et les financements ont été débloqués sur mars 2022. Au 31/03/2022, le capital restant dû est de 4 100 000 €. Il est à noter qu'au 31/03/2022, le premier PGE de 4 460 000 € n'a toujours pas fait l'objet de remboursement dans la mesure où il a bénéficié d'une deuxième année de franchise.

## 2. Périmètre et méthodes de consolidation

### 2.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

Société	Siège	Pays	Activité	N° Siren	% Intérêt	% Contrôle	Mode de consolidation
Numen SA	Paris (75)	FR	Holding	383 270 402	100.00%	100.00%	Int. globale
ICV SAS	Beaumont le Roger (27)	FR	Imprimerie	303 939 912	100.00%	100.00%	Int. globale
Les Granges d'Ambazac SCI	Barbazan-Débat (65)	FR	Société Immobilière	313 812 489	100.00%	100.00%	Int. globale
Darré l'Eglise SCI	Barbazan-Débat (65)	FR	Société Immobilière	304 102 783	100.00%	100.00%	Int. globale
Numen Services SAS	Chambray les Tours (37)	FR	Traitement de données	781 621 644	100.00%	100.00%	Int. globale
Satel-Cidel SAS	Carquefou (44)	FR	Traitement de données	322 480 138	100.00%	100.00%	Int. globale
Numen Marketing SAS	Paris (75)	FR	Moyens de paiement	521 370 536	100.00%	100.00%	Int. globale
Numen Europe SA	Contem	LU	Traitement de données	B49686	100.00%	100.00%	Int. globale
Numen Madagascar SA	Antananarivo	MA	Traitement de données	2003 B 00965	100.00%	100.00%	Int. globale
Arinaina SCI	Antananarivo	MA	Société Immobilière	2006 D 00002	100.00%	100.00%	Int. globale

La société SATEL-CIDEL a absorbé la société PROCAM par une opération de fusion en date du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2021.

L'ensemble des sociétés consolidées arrête ses comptes au 31 mars 2022, à l'exception des sociétés civiles immobilières clôturant au 31 décembre 2021. Aucun retraitement n'a été effectué sur le compte de résultat, dans la mesure où la date de clôture n'est pas antérieure de plus de trois mois et qu'aucune opération significative n'a été recensée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2022.

## 2.2 Méthodes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

## 2.3 Modalités retenues

- Les transactions et résultats internes entre les sociétés intégrées sont éliminés.
- L'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale est éliminée (amortissements dérogatoires).
- Les locations-financements sont retraitées en immobilisations et dettes financières. Les incidences sur les exercices antérieurs ont été portées en réserves.
- Les impôts différés sont calculés, société par société, pour :
  - Toutes les différences temporaires apparaissant entre le résultat comptable consolidé et le résultat fiscal,
  - Les retraitements de consolidation et l'élimination des opérations Internes à l'ensemble consolidé.
- Les soldes d'impôt actif résultant des déficits reportables ne sont comptabilisés qu'en cas de forte probabilité d'imputation.

**Méthodes de conversion :** Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire la monnaie locale.

Les comptes de gestion de Numen Madagascar et de la SCI Arinaina ont été convertis au taux moyen de 4 522.77 Ariary pour 1 euro contre un taux de 4 450.78 Ariary pour 1 euro l'exercice précédent.

Les comptes de bilan de Numen Madagascar et de la SCI Arinaina ont été convertis au taux au 31 mars 2022 de 4 428.91 Ariary pour 1 euro contre un taux de 4 425.52 Ariary pour 1 euro l'exercice précédent.

La devise fonctionnelle du Groupe est l'euro qui est également retenue comme devise de présentation des comptes consolidés.

Le Groupe applique la méthode du taux de clôture pour la conversion des comptes de ses filiales :

- Les actifs et les passifs en devises de fonctionnement autres que l'euro sont convertis aux cours de clôture, à l'exception des capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont utilisés, et les éléments du compte de résultat aux cours moyens de l'exercice ;
- La différence de conversion qui en résulte est comptabilisée directement en écart de conversion dans les capitaux propres.

### 3. Principes et méthodes comptables

Les règles comptables utilisées par le Groupe pour les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

A compter de l'exercice clos le 31 mars 2022, la société applique de manière obligatoire le règlement ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020 qui abroge le règlement n°99-02 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, et ses règlements modificatifs.

Les principales modifications qui résultent de la mise en œuvre de ce règlement pour les comptes consolidés de Numen se limitent aux changements de présentation ci-après :

- Incorporation des écarts d'acquisition dans les immobilisations incorporelles,
- Création de deux résultats d'exploitation, l'un avant les amortissements et les dépréciations des écarts d'acquisition et, l'autre après ces charges.

L'entrée en vigueur de ce règlement n'a pas d'incidence significative sur les états financiers du groupe.

#### 3.1 Ecarts d'acquisition

A la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, la différence constatée entre le coût d'acquisition de ses titres et la valeur des actifs et passifs acquis est inscrite à l'actif du bilan au poste « écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition sont amortis linéairement en fonction des hypothèses d'investissement, sauf lorsque les circonstances motivent un mode d'amortissement ou une durée inférieure.

#### 3.2 Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis en linéaire sur une durée de 3 à 5 ans.

La valeur des parts de marché est suivie à la clôture de chaque exercice et font l'objet éventuellement d'un test de dépréciation basé sur l'évaluation d'un expert indépendant. Elles sont, le cas échéant, dépréciées, pour tenir compte de leurs valeurs actuelles à la date de clôture de l'exercice.

#### 3.3 Immobilisations corporelles

Les durées d'amortissement pratiquées par le Groupe sont les suivantes :

Constructions	15 à 25 ans	Linéaire
Agencements - Installations	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques - Matériels	3 à 10 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans	Linéaire

Les dotations linéaires et dégressives aux amortissements représentatives de la durée d'utilisation sont maintenues dans les comptes consolidés.

### **3.4 Immobilisations financières**

Le poste concerne notamment d'autres immobilisations financières (titres immobilisés, dépôts et cautionnements, prêts).

Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à la valeur comptable.

### **3.5 Stocks**

Les stocks de matières premières sont valorisés suivant la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les stocks de produits finis sont valorisés en prenant en considération le prix de vente auquel est appliqué un coefficient d'abattement représentant la marge commerciale, les frais de distribution et les frais financiers.

Au vu de la politique de stock toujours en mouvement, il n'a pas été passée de dépréciation du stock.

### **3.6 Impôts différés**

À la suite de la loi de finances 2018 prévoyant une baisse progressive du taux d'impôt sur les sociétés, le taux d'impôt différé a été porté à 25% de façon générale.

Sur l'entité Numen Madagascar un taux de 10 % a été retenu.

### **3.7 Trésorerie**

Le Groupe NUMEN définit la trésorerie comme l'ensemble des liquidités en comptes courants bancaires et en placements de trésorerie sans risque, sous déduction des découverts bancaires.

### **3.8 Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### **3.9 Engagements de retraite**

Les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des Unités de crédits projetés (PBO) tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans chacune des sociétés, et d'une actualisation financière.

Le montant des droits acquis au 31 mars 2022 s'élève à 2 776 K€ (charges sociales incluses).

Au cours de l'exercice 2001/2002, le Groupe a souscrit, dans la plupart des sociétés, une police d'assurance pour couvrir ces engagements en matière de retraite. Aucun versement n'a été effectué sur l'exercice. Les engagements non couverts par les assurances s'élèvent à 2 222 K€ au 31 mars 2022. Ces engagements ont fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés.

A ces engagements, il faut ajouter ceux relatifs à la société ex Numen Digital qui ont été constatés dans les comptes sociaux pour 127 K€.

Le montant total des engagements se porte ainsi à 2 349 K€.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Année de calcul : Du 01/04/21 au 31/03/22
- Taux d'actualisation : 1.74 %
- Revalorisation des salaires : 1.50 %
- Type de départ : A l'initiative du salarié
- Age de départ : Age auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires
- Table de mortalité : INSEE 2015-2017 par sexe
- Table de mobilité : Taux décroissants en fonction de l'âge
- Méthode de calcul : Unités de Crédit Projetés (BPO)
- Convention collective :  
ICV : Imprimerie de Labeur  
Pour le reste du groupe : SYNTEC

### 3.10 Résultats par action

Ces résultats sont déterminés par référence à l'avis n° 27 de l'OEC. Les résultats par action sont calculés sur le résultat net, part du groupe.

### 3.11 Variation de périmètre

La société SATEL-CIDEL a absorbé la société PROCAM par une opération de fusion en date du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2022.

## 4. Notes sur le bilan

### 4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La variation des immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe est présentée dans le tableau ci-dessous :

Valeurs brutes	31.03.2021	Variation périmètre	Entrées	Sorties (1)	Ecart conversion	31.03.2022
Incorporelles <sup>(2)</sup>	22 156		699	424	- 0	22 432
Corporelles <sup>(2)</sup>	47 116		1 431	3 858	- 0	44 689
Corporelles en crédit-bail	6 217		-	270		5 947
<b>TOTAL</b>	<b>75 489</b>	<b>-</b>	<b>2 130</b>	<b>4 552</b>	<b>- 0</b>	<b>73 067</b>

Amortissements et dépréciations	31.03.2021	Variation périmètre	Dotations	Sorties	Ecart conversion	31.03.2022
Incorporelles <sup>(2)</sup>	17 628		1 309	323	- 0	18 614
Corporelles <sup>(2)</sup>	41 743		1 337	3 834	- 0	39 245
Corporelles en crédit-bail	4 881		471	262		5 090
<b>TOTAL</b>	<b>64 252</b>	<b>-</b>	<b>3 118</b>	<b>4 420</b>	<b>- 0</b>	<b>62 949</b>

<b>TOTAL VALEURS NETTES</b>	<b>11 237</b>	<b>-</b>	<b>- 987</b>	<b>132</b>	<b>0</b>	<b>10 118</b>
-----------------------------	---------------	----------	--------------	------------	----------	---------------

(1) dont mises aux rebuts : 3 106

(2)

#### **Analyse des immobilisations incorporelles**

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles affiche une baisse de 710 K€ (VNC).

Cette dernière fait suite principalement à :

- Les dotations aux amortissements des solutions développées en interne chez Numen Services dont les principales s'élèvent à 760 K€ dont voici le détail :
  - ⇒ Doxtreem : 292 K€
  - ⇒ Numen Extract : 226 K€
  - ⇒ Smartged : 70 K€
  - ⇒ Easy Folder Case Manager : 171 K€

#### ***Principales entités impactant les immobilisations incorporelles :***

Numen représente 1 555 K€ (soit 41 % de la VNC) et Numen Services 1 958 K€ (soit 51 % de la VNC) des immobilisations incorporelles figurant dans la consolidation.

S'agissant de Satel-Cidel :

À la suite d'un test de dépréciation, la valeur du fonds de commerce a été maintenue à zéro.

**Le fonds de commerce (100 K€)**, racheté en 1997 à « Solutions laser », correspond à une partie de l'activité édition et mise sous plis. L'évaluation du fonds commercial n'a pas mis en évidence de dépréciation à comptabiliser.

Pour donner suite à la modification du code de commerce en juillet 2015, les modalités de comptabilisation des malis de fusion et des fonds commerciaux ont changé. La durée d'utilisation des fonds de commerce est présumée illimitée. En contrepartie de la présomption de durée non limitée du Fonds commercial, l'ANC impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (art .214-15 du PCG). Dans le cas présent, la durée d'utilisation du fonds est estimée comme étant illimitée. La valeur du fonds au 31 mars 2022 n'a pas été remise en cause par le test de dépréciation effectué.

#### **Analyse des immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles nettes représentent 6 300 K€ et affichent une baisse de 409 K€ depuis la précédente clôture.

Cela s'explique principalement par des mises aux rebuts importantes chez Numen Services pour 2 709 K€ et chez Satel-Cidel pour 329 K€.

## Ecarts d'acquisition

Les valeurs brutes et nettes des écarts d'acquisition positifs ont varié comme suit :

	Brut 31.03.2021	Augmenta- tions	Diminutions	Variations de périmètre (*)	Reclasse- ment	Ecart de con- version	Brut 31.03.2022
NUMEN	35 730				374		36 104
I.C.V.	1 368						1 368
PROCAM	1 341			- 1 341			-
SATEL				1 341			1 341
NUMEN SERVICES	8 676				- 374		8 302
NUMEN MADAGASCAR	204						204
<b>TOTAL</b>	<b>47 320</b>						<b>47 319</b>

	Amortisse- ments au 31.03.2021	Augmenta- tions	Diminutions	Variations de périmètre (*)	Reclasse- ment	Ecart de con- version	Amortisse- ments au 31.03.2022
NUMEN	35 730	219			- 284		35 665
I.C.V.	1 368						1 368
PROCAM	1 341			- 1 341			-
SATEL				1 341			1 341
NUMEN SERVICES	8 018				284		8 302
NUMEN MADAGASCAR	148	20					168
<b>TOTAL</b>	<b>46 605</b>	<b>239</b>					<b>46 845</b>

714	<b>TOTAL VALEURS NETTES</b>						474
-----	-----------------------------	--	--	--	--	--	-----

## 4.2 Immobilisations financières

Valeurs brutes	31.03.2021	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	31.03.2022
Autres titres de participation	1 276	-	-	-	-	1 276
Autres titres immobilisés	4	-	-	-	-	4
Autres immobilisations financières	146	-	58	12	- 0	192
<b>TOTAL</b>	<b>1 426</b>	<b>-</b>	<b>58</b>	<b>12</b>	<b>- 0</b>	<b>1 472</b>

Dépréciation	31.03.2021	Variation périmètre	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31.03.2022
Autres titres de participation	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>TOTAL VALEURS NETTES</b>	<b>1 426</b>	<b>-</b>	<b>58</b>	<b>12</b>	<b>- 0</b>	<b>1 472</b>
-----------------------------	--------------	----------	-----------	-----------	------------	--------------

## 4.3 Stocks

Les stocks se décomposent comme suit :

	31.03.2022			31.03.2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières et autres approvisionnements	3 440	3	3 437	3 090	-	3 090
Produits intermédiaires et finis	777	-	777	651	-	651
En-cours de production	163	-	163	579	-	579
<b>TOTAL</b>	<b>4 380</b>	<b>3</b>	<b>4 377</b>	<b>4 321</b>	<b>-</b>	<b>4 321</b>

#### 4.4 Créances clients

	31.03.2022	31.03.2021
Clients et comptes rattachés	11 727	11 980
Dépréciation	4	19
<b>Comptes clients nets</b>	<b>11 724</b>	<b>11 962</b>

Les créances clients ayant une échéance supérieure à un an s'élevaient à 5 K€. Ces créances sont dépréciées à 100 %.

#### 4.5 Autres créances d'exploitation

	31.03.2022			31.03.2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Personnel	3		3	10		10
Etat	1 444		1 444	1 636		1 636
Débiteurs divers	453		453	458		458
Impôt différé actif	2 427		2 427	2 381		2 381
Charges constatées d'avance	1 534		1 534	1 114		1 114
<b>TOTAL</b>	<b>5 861</b>	<b>-</b>	<b>5 861</b>	<b>5 599</b>	<b>-</b>	<b>5 599</b>

Toutes les autres créances d'exploitation et dettes diverses sont à une échéance inférieure à un an.

#### 4.6 Trésorerie

	31.03.2022	31.03.2021
Valeurs mobilières de placement	8 039	30 067
Disponibilités	12 638	10 694
<b>Total</b>	<b>20 678</b>	<b>40 761</b>

Dans le tableau des flux de trésorerie, le poste trésorerie est déterminé de la façon suivante :

	31.03.2022	31.03.2021
Valeurs mobilières de placement	8 039	30 067
Disponibilités	12 638	10 694
Concours bancaires	- 12	- 17 531
<b>Total</b>	<b>20 666</b>	<b>23 229</b>

#### 4.7 Impôts différés

Les impôts différés au 31 mars 2022 se décomposent de la manière suivante :

	ID nets	
	Base	Impôt
<b>Décalages temporaires</b>		
Contribution sociale de solidarité	5	1
Effort construction	45	11
Congés payés	65	17
Retraites	127	32
Provisions non déductibles	859	215
OPCVM	7	2
Activation des déficits	6 615	1 654
<b>Retraitements</b>		
Amort. Dérogatoires	433	- 108
Crédits baux	30	- 8
Cessions internes	- 99	37
Engagements retraite	- 2 222	555
Ecarts d'évaluation Numen Madagascar (note a)	133	- 13
<b>TOTAL</b>	<b>5 997</b>	<b>2 395</b>

Note a : le taux d'impôt différé retenu pour Madagascar s'élève à 10%.

#### 4.8 Variation des capitaux propres consolidés

Les capitaux propres ont évolué de la façon suivante :

TABLEAU DE VARIATION DE L'EXERCICE DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS DU GROUPE				
	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres consolidés
<b>Situation à la clôture 31.03.2018</b>	<b>4 028</b>	<b>33 776</b>	<b>616</b>	<b>38 420</b>
Mouvements de l'exercice :				
* Affectation résultat N-1		616	- 616	-
* Distribution effectuée par l'entreprise consolidante		- 1 424	-	- 1 424
* Résultat consolidé de l'exercice (part du groupe)			- 3 397	- 3 397
* Augmentation de capital NUMEN				-
* Ecart de conversion		- 8		- 8
* Autres		- 202		- 202
<b>Situation à la clôture 31.03.2019</b>	<b>4 028</b>	<b>32 758</b>	<b>- 3 397</b>	<b>33 389</b>
Mouvements de l'exercice :				
* Affectation résultat N-1		- 3 397	3 397	-
* Distribution effectuée par l'entreprise consolidante		- 1 050	-	- 1 050
* Résultat consolidé de l'exercice (part du groupe)			- 3 669	- 3 669
* Augmentation de capital NUMEN				-
* Ecart de conversion		- 20		- 20
* Autres		- 9		- 9
<b>Situation à la clôture 31.03.2020</b>	<b>4 028</b>	<b>28 282</b>	<b>- 3 669</b>	<b>28 641</b>
Mouvements de l'exercice :				
* Affectation résultat N-1		- 3 669	3 669	-
* Distribution effectuée par l'entreprise consolidante				-
* Résultat consolidé de l'exercice (part du groupe)			- 3 487	- 3 487
* Augmentation de capital NUMEN				-
* Ecart de conversion		- 53		- 53
* Autres		2		2
<b>Situation à la clôture 31.03.2021</b>	<b>4 028</b>	<b>24 562</b>	<b>- 3 487</b>	<b>25 103</b>
Mouvements de l'exercice :				
* Affectation résultat N-1		- 3 487	3 487	-
* Distribution effectuée par l'entreprise consolidante				-
* Résultat consolidé de l'exercice (part du groupe)			- 3 864	- 3 864
* Augmentation de capital NUMEN	37	- 37		-
* Ecart de conversion		3		3
* Autres				
<b>Situation à la clôture 31.03.2022</b>	<b>4 064</b>	<b>21 042</b>	<b>- 3 864</b>	<b>21 241</b>

<b>TABLEAU DE VARIATION DE L'EXERCICE DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES DES INTERETS MINORITAIRES</b>			
	<b>Réserves conso- lidées</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Total capitaux propres consolidés</b>
<b>Situation à la clôture 31.03.2019</b>	-	-	-
Mouvements de l'exercice :			
<b>Situation à la clôture 31.03.2020</b>	-	-	-
Mouvements de l'exercice :			
<b>Situation à la clôture 31.03.2021</b>	-	-	-
Mouvements de l'exercice :			
<b>Situation à la clôture 31.03.2022</b>	-	-	-

## 4.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges au 31 mars 2022 se décomposent de la manière suivante :

	31.03.2021	Variation périmètre	Dotations	Reprises	31.03.2022	
Provision pour litiges	-	-	70	-	70	(A)
Provision pour contrôle fiscal	31	-	5	10	25	(B)
Provision pour retraite	2 640	-	2	293	2 349	(C)
Provision pour pertes sur contrat	441	-	-	441	-	
Provision pour restructuration	-	-	1 273	-	1 273	(D)
Provision pour charges	-	-	42	-	42	(E)
<b>TOTAL</b>	<b>3 112</b>	<b>-</b>	<b>1 393</b>	<b>744</b>	<b>3 760</b>	

### (A) Provision pour litige :

Litige de nature commercial pour 64 K€ et de nature sociale pour 5 K€

### (B) Provision pour redressement fiscal :

Cette provision concerne intégralement des rappels de charges foncières (CFE et/ou Taxe foncière) à la suite de contrôles fiscaux.

Seule la société Satel-Cidel est concernée.

### (C) Provision pour retraite :

La variation de provision est de - 291 K€.

Numen Services représente 1 146 K€ sur 2 349 K€ soit 49 %

### (D) Provision pour restructuration :

La société SATEL-CIDEL envisage la fermeture des sites de Barbazan-Debat et d'Ambazac et de transférer les productions sur les sites de Carquefou et de Dijon.

Le Comité Social et Economique ayant été informé le 4 mars 2022, une provision pour restructuration a été comptabilisée à hauteur de 1 273 K€

### (E) Provision pour charges :

Il s'agit de charges patronales sur les attributions gratuites d'actions.

Les impôts différés passifs au 31/03/22 s'élèvent à 32 K€ contre 32 K€ pour l'exercice précédent.

#### 4.10 Emprunts et dettes financières

La répartition des dettes financières par nature et par échéance au 31 mars 2022 est la suivante :

	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Concours bancaires	12	-	-	12
Emprunts bancaires	5 936	4 176	-	10 112
Dettes sur crédit-bail	259	556	-	816
Dettes financières diverses	5			5
<b>TOTAL</b>	<b>6 212</b>	<b>4 732</b>	<b>-</b>	<b>10 945</b>

#### 4.11 Autres dettes

	31.03.2022	31.03.2021
Fournisseurs	8 253	7 472
Personnel	5 923	7 744
Etat	830	889
Dettes sur immobilisations	288	305
Autres dettes	2 242	2 487
Produits constatés d'avance	1 190	1 465
<b>TOTAL</b>	<b>18 725</b>	<b>20 362</b>

Toutes les dettes d'exploitation et dettes diverses sont à une échéance inférieure à un an.

## 5. Notes sur le compte de résultat

### 5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé se décompose de la façon suivante :

<i>Par activité :</i>	31.03.2022	31.03.2021
. Chèques et titres	15 582	16 062
. Editique	9 916	10 573
. Programmes & Cartes	4 041	3 206
. Production Digitale	13 293	12 098
. Edition Logicielle	2 389	2 058
. Divers	4	380
<b>TOTAL</b>	<b>45 226</b>	<b>44 378</b>

### 5.2 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse de la façon suivante :

<b>Total produits financiers</b>	<b>785</b>
▪ Produits nets sur cessions VMP	522
▪ Reprise provision sur VMP	0
▪ Produits de contrats de capitalisation	190
▪ Escomptes obtenus	14
▪ Gain de change	58
▪ Produits financiers divers	1
<b>Total charges financières</b>	<b>328</b>
▪ Charges d'intérêt sur emprunts	135
▪ Charges d'intérêt et autres charges financières	88
▪ Perte de change	65
▪ Autres charges financières	40
<b>Soit un résultat financier de :</b>	<b>457</b>

### 5.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'analyse de la façon suivante :

	31.03.2022
- VNC des éléments cédés	133
- Frais de restructuration	1 291
- Litige commercial	95
- Transfert de machine cédée	16
- Provision pour risque social	5
- Divers	3
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 544</b>
- Prix de cession des immobilisations cédées	9
- Indemnité à caractère commercial	28
- Reprise provision litige salarié	-
- Divers	4
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>41</b>
<b>TOTAL</b>	<b>- 1 502</b>

#### 5.4 Impôts sur les bénéfices

L'impact de l'impôt sur les bénéfices se traduit par une charge nette de - 70 K€ qui se décompose de la façon suivante :

Charge d'impôt exigible	- 116
Charge d'impôt différé	46
<b>TOTAL</b>	<b>- 70 K€</b>

La preuve d'impôt est la suivante :

Résultat comptable avant impôt	- 3 794	
Charge d'impôt théorique	948	
Crédits d'impôts	11	
Utilisation de déficits non activés précédemment	9	
Déficits fiscaux non activés	- 24	
Autres impôts	- 5	
Impact des retraitements de consolidation	- 56	
Différentiel de taux à l'étranger	19	
Impact du report variable – changement de taux	16	
Différences permanentes	- 989	
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>- 70</b>	

## 5.5 Passage des résultats sociaux au résultat consolidé

<b>Résultats sociaux des sociétés</b>	<b>- 3 422</b>
Dividendes reçus	- 394
Amortissement des écarts d'évaluation	- 7
Retraitement des crédits-bails	- 0
Retraitement des amortissements dérogatoires	- 118
Engagements retraite	284
Amortissement Goodwill	- 239
Impôts différés	46
Neutralisation plus-value interne	- 19
Neutralisation amortissements sur plus-value interne	- 25
Résultat des sociétés transparentes	- 184
Elimination des titres d'autocontrôle	+ 214
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 3 864</b>

## 6. Autres informations

### 6.1 Effectifs

Au cours de l'exercice 2021/2022, l'effectif moyen (y compris l'intérim) du Groupe se décompose de la façon suivante :

	31.03.2022	31.03.2021
Cadres :	183	203
Agents de maîtrise :	49	44
Employés et ouvriers :	550	523
<b>TOTAL</b>	<b>782</b>	<b>770</b>

	31.03.2022	31.03.2021
Charges de personnel	24 488	24 514
Intérim	1 012	1 091
<b>TOTAL</b>	<b>25 500</b>	<b>25 605</b>

## 6.2 Engagements

### 6.2.1 Engagements hors bilan

#### *Engagements donnés*

Dettes garanties par des sûretés réelles	2 777
Intérêts sur emprunts	122

#### *Engagements reçus*

Néant.

## 6.3 Périmètre d'intégration fiscale

Le périmètre d'intégration fiscale se présente comme suit :

Tête de groupe : Numen

Sociétés membres : Numen Marketing, ICV, Satel-Cidel et Numen Services.

## 6.4 Honoraires de commissaires aux comptes

La charge des honoraires des commissaires aux comptes est répartie de la façon suivante :

Sociétés	31.03.2022
Numen	42 453
Numen Services	24 930
Satel-Cidel	24 804
ICV	7 813
Numen Marketing	5 973
Numen Europe	28 677
Numen Madagascar	3 644

## **7. Evénements postérieurs à la clôture**

A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers au 31 mars 2022 du Groupe, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité des sociétés du Groupe à poursuivre leur exploitation.

## **8. Rémunération des dirigeants**

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.